1 Profil professionnel

1.1 Domaine d’activité

Les praticiennes et praticiens de laboratoire AFP travaillent dans des laboratoires de mandat privés, dans des laboratoires publics ou dans des laboratoires d’entreprises de l’industrie chimique, pharmaceutique, des sciences de la vie ou alimentaire. Leurs mandants sont, selon l’entreprise, des services internes ou des clientes et clients externes. Les mandats typiques concernent des mesures, des essais et des travaux de laboratoire standardisés avec différents échantillons et matériaux. L’objectif est de mettre à disposition des données et des résultats pour l’évaluation de la qualité, de la sécurité et des processus ainsi que pour les tâches de recherche et de développement. Les praticiennes et praticiens de laboratoire AFP collaborent avec des spécialistes du laboratoire, de la production, de l’assurance qualité, du stockage et de la logistique.

1.2 Principales compétences opérationnelles

Les praticiennes et praticiens de laboratoire AFP traitent des mandats de laboratoire standardisés dans différents domaines d’application. Ils organisent leurs activités, préparent les zones de travail et les équipements de laboratoire nécessaires conformément aux prescriptions et mettent à disposition le matériel nécessaire. Ils effectuent des essais de laboratoire prédéfinis et des processus de travail standardisés avec les appareils de laboratoire correspondants. Ils classent les résultats, les documentent et les transmettent aux personnes compétentes. Ils mettent en sécurité les échantillons et le matériel conformément aux directives de l’entreprise et maintiennent les appareils et les installations de laboratoire en état de fonctionner. Ils appliquent systématiquement les prescriptions en matière de qualité, d’hygiène, de sécurité, de santé et de protection de l’environnement dans toutes leurs activités.

1.3 Exercice de la profession

Les praticiennes et praticiens de laboratoire AFP travaillent en équipes et se coordonnent avec des spécialistes de différents domaines de travail. Ils prennent en charge des tâches structurées et récurrentes. Ce faisant, ils se conforment aux méthodes définies, aux directives de l’entreprise et aux processus de travail. En cas d’activités critiques pour la sécurité, d’évaluations plus exigeantes ainsi qu’en cas de résultats inattendus ou d’écarts, ils font appel aux spécialistes compétents.

Le soin, la précision, l’hygiène, la fiabilité et l’habileté pratique sont particulièrement importants pour le travail en laboratoire. Les praticiennes et praticiens de laboratoire AFP anticipent les processus de l’entreprise et transmettent leurs observations importantes. Ils identifient à temps les changements et les écarts par rapport aux consignes et y réagissent de manière adaptée à la situation dans le cadre de leurs compétences.

Ils utilisent des applications numériques simples, des systèmes d’information de laboratoire et d’autres outils électroniques.

1.4 Importance de la profession pour la société, l’économie, la nature et la culture

Les praticiennes et praticiens de laboratoire AFP, en leur qualité de spécialistes formés à la pratique et disposant de compétences professionnelles variées, contribuent à la qualité élevée du site suisse des laboratoires et à la garantie des besoins en main-d’œuvre qualifiée.

Dans leur domaine de responsabilité, ils utilisent les appareils, les outils et les consommables avec soin et en préservant les ressources. Ils réutilisent le matériel et les ustensiles, pour autant que l’effort requis est raisonnable et que les exigences en matière de qualité, de sécurité et d’hygiène puissent être respectées.

Ils évitent les déchets, acheminent les matières recyclables vers la filière de recyclage et éliminent les déchets conformément aux prescriptions. La santé et la sécurité au travail revêtent une grande importance.

1.5 Culture générale

La culture générale comprend des compétences de base pour l'orientation dans le contexte de la vie personnelle et dans la société ainsi que pour la maîtrise des défis privés et professionnels.

2 Aperçu des compétences opérationnelles

↓ Domaines de compétences opérationnelles		**Compétences opérationnelles →**					
a	Préparation d'essais et de processus de travail	a1 : Recueillir les informations du mandat de laboratoire et demander des précisions en cas de doute	a2 : Planifier les étapes de travail pour le mandat de laboratoire	a3 : Préparer les échantillons et les matériaux pour les essais en laboratoire et les processus de travail	a4 : Préparer le poste de travail et les appareils de laboratoire		
b	Réalisation d'essais et de processus de travail	b1 : Déterminer les valeurs mesurées d'échantillons et de matériaux dans le laboratoire	b2 : Effectuer les essais de laboratoire prescrits	b3 : Observer les essais de laboratoire et signaler les anomalies	b4 : Observer les processus de travail dans le laboratoire et signaler les anomalies	b5 : Enregistrer les processus de travail et les données provenant de mesures et d'essais en laboratoire	b6 : Saisir les résultats des mesures et des essais en laboratoire, les comparer avec les exigences et les communiquer au service compé-
c	Suivi des essais et des processus de travail	c1 : Mettre en sécurité et entreposer les échantillons et le matériel provenant d'essais en laboratoire et de processus de travail	c2 : Préparer et éliminer les déchets de laboratoire	c3 : Nettoyer le poste de travail et les appareils de laboratoire	c4 : Tenir à jour les stocks de consommables pour les essais en laboratoire et tenir à jour les processus de travail	c5 : Maintenir les appareils et les installations de laboratoire en état de fonctionner	